

---

# RÉSUMÉ DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN OEUVRE (RAMO) À L'ATTENTION DES CITOYENS

## ANNÉE 2017

## POI RHÔNE-SAÔNE 2014-2020



PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERRÉGIONAL FEDER  
RHÔNE-SAÔNE 2014-2020

Conformément à l'article 50 du règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'élaboration du rapport de mise en œuvre pour l'objectif « Investissement pour la croissance et l'emploi », un résumé du contenu des rapports annuels et du rapport final de mise en œuvre (RAMO) à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et annexé aux rapports.



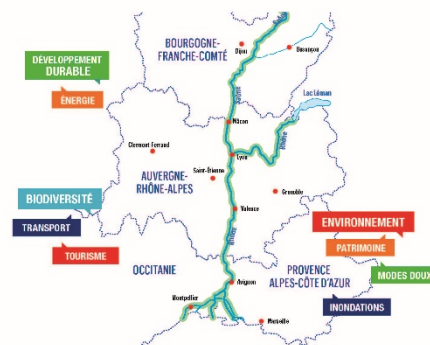
**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Le Programme Opérationnel Interrégional FEDER RHÔNE-SAÔNE 2014-2020

La Région Auvergne Rhône-Alpes est devenue le 1<sup>er</sup> janvier 2014 l'autorité de gestion des fonds européens. A ce titre, elle rédige les programmes pour une période de sept ans (2014-2020) puis sélectionne les projets éligibles aux fonds européens dont elle assure l'octroi et le suivi. Plusieurs obligations réglementaires lui incombent dans un souci de transparence. Le rapport annuel de mise en œuvre des fonds européens transmis à la Commission retrace l'activité de l'Autorité de gestion synthétisée ci-dessous.

## 1. RAPPEL DU CONTENU DU PROGRAMME

Le Programme Opérationnel Interrégional (POI) FEDER Rhône-Saône 2014-2020, doté de **33 M€** de **FEDER**, a été adopté par la Commission européenne le 11 décembre 2014.



Le programme est structuré en 4 axes d'intervention :

**Axe 1 – Renforcer la capacité du territoire à faire face au risque inondation**  
28% du programme

**9,22 M€  
de FEDER**

**Axe 2 – Soutenir le développement du transport fluvial sur le territoire**  
30% du programme

**9,99 M€  
de FEDER**

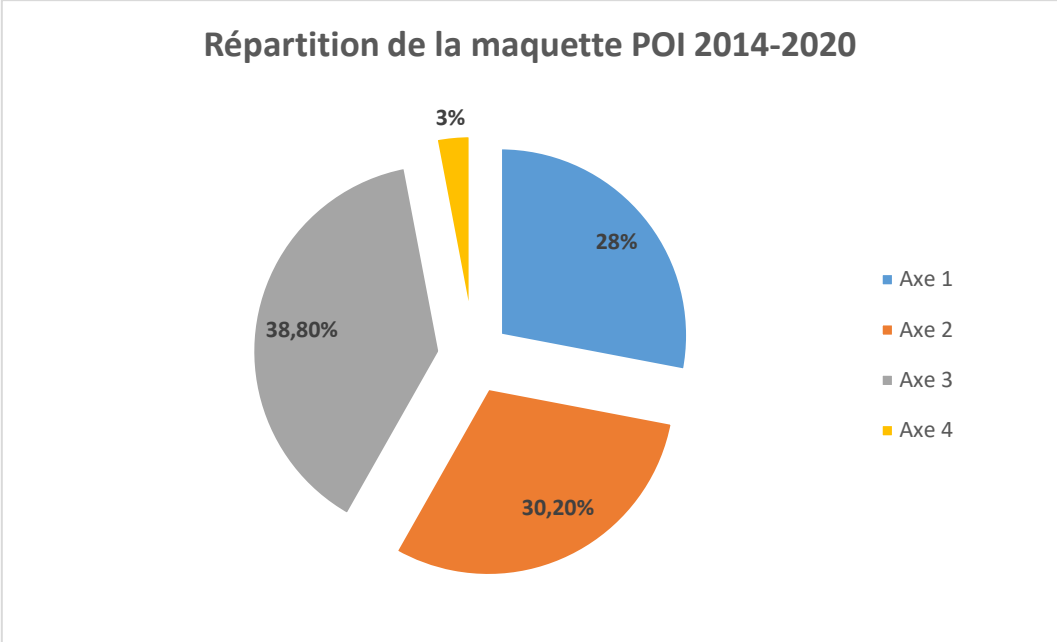
**Axe 3 – Préserver et restaurer la fonctionnalité des cours d'eau et des milieux humides et valoriser le patrimoine du territoire**  
38,8% du programme

**12,80 M€  
de FEDER**

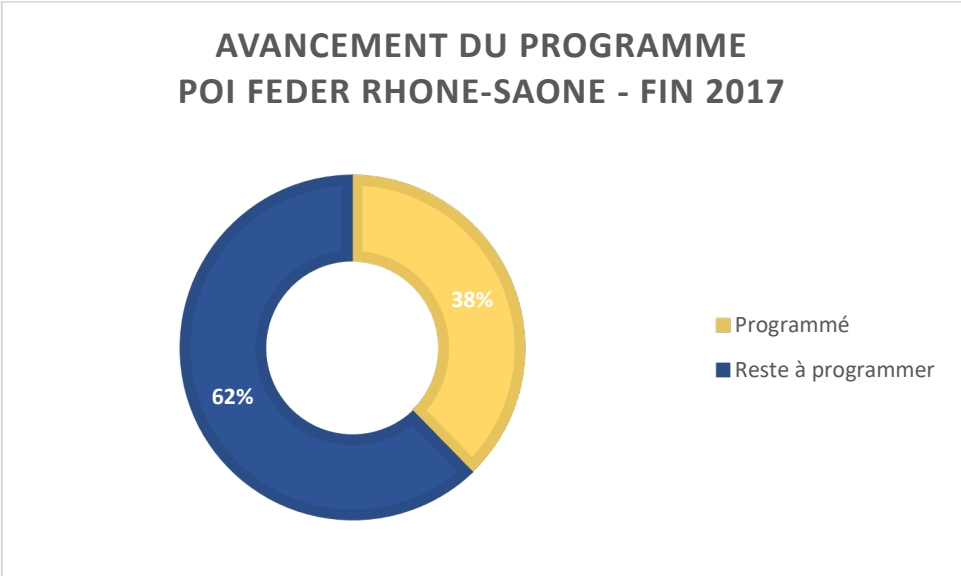
**Axe 4 - Assistance technique FEDER**  
3% du programme

**0,99 M€  
de FEDER**

# La maquette financière du POI FEDER Rhône-Saône 2014-2020



### Avancement du programme :



## LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2017

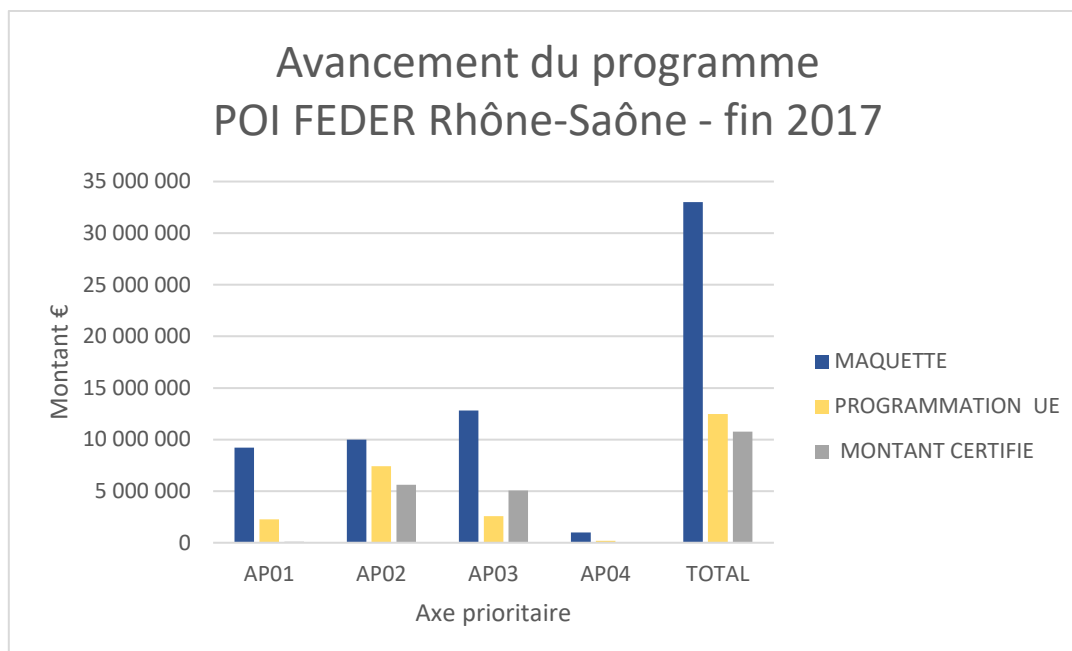
---

L'année 2017 a été notamment marquée par :

- ★ La programmation du Programme Opérationnel Interrégional Rhône Saône est passée d'un **taux de programmation** de 21,54% en 2016 à **37,77%** en 2017.
- ★ Une évaluation de **mise en œuvre** du programme concernant les actions de communication et d'animation du programme.
- ★ Un **appel de fonds** réalisé en juin 2017 qui a permis de certifier **3 194 785,16 € de dépenses**.
- ★ Une **réunion du comité de programmation** inter fonds et trois consultations du comité par procédure écrite.
- ★ La programmation de **24 opérations**.



## L'avancement des axes du programme



### Axe 1 – Renforcer la capacité du territoire à faire face au risque d'inondation ★

**La programmation de 16 dossiers en 2017 représente un montant FEDER de 1 178 945 € et un coût total de 1 713 313 €.**

Le FEDER a notamment aidé **12 projets d'investissement dans les exploitations agricoles visant à réduire les conséquences des crues du Rhône**. Le projet de la « SCEA les PIBES » situé à Lamotte du Rhône, en Vaucluse répond à cet objectif.

L'opération consiste à poursuivre la mise en place de mesures de réduction de vulnérabilité au sein de l'exploitation agricole « SCEA LES PIBES » grâce à un financement FEDER de 14 015.05€ pour un coût total de 28 030.09€.

La SCEA LES PIBES se situe intégralement en zone inondable du Rhône (parcelles et bâtiments d'exploitation). L'exploitation d'environ 50 ha est à vocation principalement arboricole (pommes, poires, cerises, abricots, kiwis) et produit aussi des céréales (blé, tournesol). Le FEDER a permis de remplacer deux pompes de surface par deux pompes immergées et d'attacher un tuyau de goutte à goutte au palissage des vergers pour protéger l'exploitation qui compte deux sites pour un total d'environ 1 600 m<sup>2</sup>.

## Axe 2 – Soutenir le développement du transport fluvial sur le territoire

---

Deux dossiers ont été programmés en 2017 pour cet axe pour un montant 3 966 414 € de FEDER et un coût total de 7 932 828 €.

Le premier consiste en la **modernisation et l'extension de la cale de réparation navale « Slipway d'Arles »** porté par Voies Navigables de France (VNF) qui appelle à lui seul 3,8 M€ de FEDER.

Le deuxième dossier concerne une **action de promotion et de développement du transport fluvial**, portée par l'association Medlink Ports, d'un montant de 67 414 €.

## Axe 3 – Préserver et restaurer la fonctionnalité des cours d'eaux et des milieux humides, et promouvoir le patrimoine du territoire

---

En 2017, 5 dossiers ont été programmés pour un coût total de 2 715 655 € et un montant FEDER de 476 955 €, dont :

- ★ 1 dossier sur l'OS631 Dynamiser le territoire sur la durée, à travers l'itinérance douce et concernant la ViaRhôna pour un montant FEDER de 124 000 €.
- ★ 4 dossiers sur l'axe 3 OS641 Préserver et restaurer les fonctionnalités du Rhône et de la Saône et des milieux aquatiques associés pour un montant FEDER de 352 955 €.

Un dossier a été porté par la Communauté de communes Ardèche Coiron pour **réalisation de la ViaRhôna sur la commune de Baix pour le tronçon Le Pouzin/Rochemaure**. Ce projet a permis de réaliser 6,2 km de vélo-route grâce aux 124 000 € de FEDER. Il s'inscrit dans le cadre de la « ViaRhôna – Du Léman à la Méditerranée » qui constitue un itinéraire cyclable de 815 km le long du Rhône en cours de réalisation. Ainsi, les touristes pourront découvrir la richesse patrimoniale des régions traversées grâce à des voies vertes sécurisées ainsi qu'à des voies partagées.

En matière de biodiversité le POI a permis le **soutien du projet de restauration de la partie sud du marais des Lagneux** (35 ha sur une superficie totale de 88 ha) ainsi que de ses fonctionnalités

écologiques, hydrologiques et biogéochimiques qui lui sont associées. Le marais des Lagneux constitue une des plus importantes zones humides de la plaine alluviale du Rhône dans l'Avant-Pays savoyard (Département de la Savoie). Ce projet est porté par la commune de Yenne.

## Axe 4 – Assistante technique FEDER

---

En 2017, l'assistance technique a permis de cofinancer **une évaluation de la mise en œuvre** pour un coût total de 49 890 € et un montant FEDER de 24 945 €. Cette évaluation a pour objectif de déterminer dans quelle mesure les porteurs de projets bénéficient des informations utiles à la bonne mobilisation de fonds européens. Elle a ainsi apporté des préconisations pour améliorer les dispositifs de communication auprès des porteurs.

La **création du nouveau site internet « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes »**, <https://www.europe-en-auvergnerrhonealpes.eu/>, permet de multiplier la diffusion d'articles concernant l'actualité du programme et les projets financés. Les appels à projets « Culture du risque inondation Rhône/Saône », « ViaRhôna services innovants », le 3<sup>ème</sup> appel à projets « Restauration et acquisition des zones humides » ou encore l'information sur le changement de nom du programme ont pu être diffusés grâce à ce nouvel outil.

Ce document a été réalisé par la Direction des Fonds Européens (DFE) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Programme Opérationnel Interrégional FEDER Rhône-Saône 2014-2020

